

80 N° 9 1958

Une théologie de la vie religieuse. À propos
d'un livre récent

Émile BERGH (s.j.)

p. 966 - 968

<https://www.nrt.be/en/articles/une-theologie-de-la-vie-religieuse-a-propos-d-un-livre-recent-1984>

Une théologie de la vie religieuse

On juge volontiers aujourd'hui les Ordres et Congrégations religieuses d'après les services qu'ils rendent dans les différents secteurs de l'apostolat. Et ce point de vue a son importance. Il est cependant secondaire par rapport à la valeur originelle de la vie religieuse, qui constitue sa mission propre. L'auteur de « *Témoins de la Cité de Dieu* »¹ a voulu rechercher cette signification première de l'état public de perfection. « Initiation à la vie religieuse », cet ouvrage entend à la fois poursuivre le rôle du « Catéchisme des vœux » des PP. Cotel-Jombart² et tracer les grandes lignes d'une théologie de la vie religieuse. Publié en 1956, *Témoins de la Cité de Dieu* paraîtra bientôt en sixième édition. L'ouvrage a déjà diverses traductions³ et d'autres sont annoncées⁴. Il doit retenir l'attention, non seulement des maîtres et maîtresses de novices, mais des théologiens et moralistes soucieux de sains progrès doctrinaux.

L'Introduction déjà est vraiment éclairante. Tout en faisant pressentir les difficultés éprouvées à ordonner de façon didactique un exposé que l'on veut aussi profond que concret, elle fournit une bonne justification du plan adopté. Ainsi l'effort de pénétration est demandé dès la première page et il devra être constamment soutenu. C'est un des aspects les plus formatifs de l'ouvrage. L'Introduction de la 5^e édition s'explique nettement sur la perspective dans laquelle l'auteur traite de l'état de perfection et de ses obligations, savoir celle d'une morale positive, basée sur le primat de la charité.

Suivons-le dans le développement progressif d'une pensée dense, dominée par deux idées principales, celle que nous venons de relever sur la nature d'amour particulièrement libre qui doit caractériser la vie religieuse et l'autre sur le caractère ecclésial de l'état public de perfection⁵.

1. René Carpentier, S. J. — *Témoins de la Cité de Dieu*, Coll. Museum Lessianum, Section théologique, n° 15. Paris-Louvain, Desclée De Brouwer, 1958, 6^e édition, 19,5 × 12,5 cm., 204 p. Prix : 69 frs belges.

2. C'est en 1859, que le P. Cotel, S. J., publiait la première édition du *Catéchisme des vœux* qui, sous la forme strictement didactique de questions et réponses, a enseigné à des générations de religieux les obligations de leur état. Aux vingt-six éditions antérieures au Code, avaient succédé, depuis 1919, des rééditions adaptées et régulières, par les soins du R. P. Jombart, S. J.

3. *Getuigen van de Stad Gods*, Desclée De Brouwer, 1958, 2^e uitg., 60 fr. — *Testimoni della Cita di Dio*, Milano, Ancora. Prix : 800 liras. — *Testigos de la Ciudad de Dios*, Bilbao, Desclée De Brouwer, 32 pes. — *Zeugen des Gottesreiches*, Wien-München, Herold, 69 sh. (in Leinem gebunden : 16,20 DM.). — *Testemunhos da Cidade di Deus*, Petropolis, Vozes, 50 cr\$.

4. Edition anglaise (New-York, Benziger), japonaise (Tokio, Salesian Press). Toutes ces éditions sont honorées d'une *Présentation* du T.R.P. Larraona, secrétaire de la S. Congrégation des Religieux.

5. Sur ce second point, l'auteur s'est exprimé de façon plus complète encore dans *Mission ecclésiale de l'état « canonique » de perfection*, N.R.Th., 1956, p. 915-936.

La première partie capte, à ses sources concrètes, la vie de perfection. Strictement évangélique, celle-ci émane avant tout des exemples et des enseignements de Jésus; elle tend à la vie filiale dans le Fils unique. Mais le Christ ne se donne aux hommes que dans l'Eglise. Dès lors, la vie religieuse est nécessairement ecclésiale; elle se doit d'être la réalisation visible de la parfaite communauté d'amour. Comment s'étonner dès lors que ce soit dans la foi et l'espérance qu'il faille vivre son « mystère » ?

La seconde partie, élaborant les matériaux fournis par l'Evangile et la Tradition, fait surgir devant nous l'édifice idéal. Certaines notions sont opportunément soulignées. Parce que s'édifiant sur le plan du « conseil » la vie religieuse est avant tout un engagement d'amour. L'Eglise a formulé dans la triade : pauvreté, chasteté, obéissance, non seulement le remède à la triple concupiscence, mais le moyen le plus positif de se donner à l'amour divin.

En fait — et c'est une idée à bon droit chère à l'auteur — le triple conseil ne forme qu'un tout. Qu'il conduise normalement à la réalisation de la parfaite communauté fraternelle, c'est ce qu'il est facile maintenant d'établir, en montrant combien il remédie au triple égoïsme viciant les relations humaines.

Enfin, le vœu, qui est lui-même la forme la plus élevée d'une vertu de religion informée par la charité, réalise la communauté d'adoration, en dépendance de la parfaite offrande du Christ eucharistique.

C'est seulement après avoir décrit les divers aspects de cette vraie « Cité de Dieu » que l'auteur fournit d'utiles précisions, doctrinales et historiques, sur le vocable classique d'état de perfection.

La troisième partie est consacrée à l'exposé des obligations propres à l'état religieux. Mais ici également, avant d'entrer dans les déterminations morales ou canoniques propres aux trois vœux, l'auteur entend souligner fortement l'obligation de ce qu'il appelle l'amour-conseil, c'est-à-dire ce mouvement intérieur vers une charité toujours croissante, et cela à un plan supérieur à celui de l'obligation sous peine de péché. On devine comment cette heureuse prise de position, qui ne diminue en rien — au contraire — les exigences d'un amour vraiment opérant, oblige à aborder la question de l'imperfection, celle de la Règle « n'obligeant pas sous péché ». Autant d'exposés nuancés qui s'efforcent de ne perdre de vue aucun des éléments traditionnels, tout en y faisant passer un vrai renouveau de lumière et de chaleur.

Les obligations des vœux en général et des vœux en particulier sont alors exposées. Peut-être une part notable du chapitre VIII : « Pratique ascétique du triple conseil », qui figure dans la seconde partie, consacrée à la description de la Cité de Dieu, trouverait-elle aussi bien sa place dans les chapitres XIII-XV, qui traitent de l'obligation des vœux. Mais, comme l'auteur l'a fait remarquer dans l'Introduction, il faut opter pour un ordre de développement entre les divers possibles. Celui qu'il a choisi pour ce point spécial peut très bien se justifier.

Une table alphabétique des matières, développée et bien ordonnée, facilitera l'étude — car c'est bien de cela qu'il s'agit — de ce manuel. On se rend mieux compte en parcourant cette table des rapprochements à faire entre les diverses sections. Loin de se répéter, elles se complètent, les idées substantiellement les mêmes étant reprises dans une nouvelle perspective pour aboutir à un exposé d'ensemble complet et très bienfaisant.

Dans une allocution aux Supérieurs généraux, le 11 février 1958, Pie XII déclarait que « l'Eglise, Epouse du Christ, ne répondrait pas pleinement au vœu du Seigneur et les yeux des hommes ne se lèveraient pas vers elle, pleins d'espérance, comme vers le « signe dressé pour les nations » (Is., XI, 12), si on n'y trouvait

des hommes qui, par l'exemple de leur vie plus encore que par leurs paroles, reflètent avec un éclat spécial la beauté de l'Évangile »⁶.

Il nous paraît que le mérite principal de *Témoins de la Cité de Dieu* est précisément de montrer comment la communauté de charité fraternelle et d'adoration fondée sur le vœu du triple conseil est l'expression visible, dans l'Eglise et au service de celle-ci, de l'idéal de perfection évangélique. Ce livre s'est efforcé à chaque pas de voir l'état religieux dans l'ensemble de l'Eglise et de montrer comment « les divers états y collaborent en une réelle unité de visées et de moyens ».

Certes l'auteur est le premier à penser que la réalisation de cet idéal sera toujours laborieuse et imparfaite de la part de ceux qui y sont appelés. Cela n'empêche qu'on aurait tort de cacher la lumière sous le boisseau. A lire et méditer ce petit livre, tous ceux qui sont d'Eglise, et notamment les prêtres, pénétreront un peu plus dans le mystère de cette Eglise, sanctificatrice des hommes par la lumière et la grâce de l'Évangile⁷.

Cette analyse et ces quelques réflexions font voir pourquoi l'on a cru pouvoir intituler cette note « Une théologie de la vie religieuse ». Un exposé fondé sur le grand mouvement de perfection qui est à l'œuvre dans l'Eglise depuis ses origines conduit au cœur même de la théologie morale et spirituelle.

E. BERGH, S. J.

6. A.A.S., L, 1958, p. 154.

7. C'est Pie XII encore qui le disait dans son allocution du 8 décembre 1950, au I^{er} Congrès général des Etats de perfection : « La vie religieuse tire son existence et sa valeur de ce qu'elle se rattache étroitement à la fin propre de l'Eglise, à savoir de conduire les hommes à la sainteté » (A.A.S., XXXXIII, 1951, p. 28).